

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
20 septembre 2007

Original : français

**Lettre datée du 18 septembre 2007, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de la République démocratique du Congo
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que le 6 septembre 2007, trois fosses communes ont été trouvées dans une base de la Brigade Bravo à Rubare à 12 kilomètres au sud-ouest de Rutshuru (environ 40 kilomètres au nord-ouest de la capitale provinciale Goma), laquelle base avait été abandonnée trois jours plus tôt par les hommes condamnés par le « colonel » Makenga, sinistre personnage qui traîne derrière lui une réputation de sanguinaire.

Cette macabre découverte est une illustration supplémentaire de la folie meurtrière qui s'est emparée du criminel Laurent Nkundabatware alias Laurent Nkunda.

Mon gouvernement demande au Conseil de sécurité de bien vouloir lui octroyer toute son assistance pour exécuter le mandat d'arrêt international contre M. Nkundabatware.

À cette fin, le Conseil de sécurité voudra exhorter la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo de coopérer davantage avec les efforts nationaux et internationaux afin de mettre fin à l'impunité dans cette zone et amener au devant de la justice toute personne reconnue responsable de violations massives des droits de l'homme et du droit humanitaire international, plus particulièrement le criminel Laurent Nkundabatware alias Laurent Nkunda.

Je vous prie de bien vouloir faire circuler la présente comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur
(*Signé*) Iléka **Atoki**

